

CONSEIL D'ECOLE DU 22 MARS 2005.

ORDRE DU JOUR ECOLE MATERNELLE LALLIER 2

1- Questions à la municipalité.

Sécurité aux abords de l'école : agent piétonnier.

Gymnase : prêt du matériel.

Restauration scolaire.

Traitement des demandes des associations auprès de la municipalité.

2- La vie de l'école.

⇒ Effectifs.

⇒ Programme scolaire.

⇒ Accueil des enfants de moins de 3 ans.

⇒ Mise en place d'un cahier de liaison parents association.

⇒ Informations parents.

⇒ Fêtes et sorties de fin d'année

⇒ Médiabus

**COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ECOLE
DU 22 MARS 2005
ECOLE MATERNELLE LALLIER 2**

Etaients présents : Pour les enseignants :

Mesdames MARTINEZ, CAVAILLES, NAVARRETE, RIOU,
DOUDARD, RICHARD.

Monsieur FONTAINE

Pour les représentants de parents d'élèves :

Madame BOIG

Monsieur TAMBADOU

Pour la municipalité :

Mesdames BICHAREL

PRIOLET

Questions à la municipalité.

La sécurité aux abords de l'école : agent piétonnier

La demande d'un agent piétonnier supplémentaire est renouvelée.

Il a été constaté la présence de deux agents au Jardins Parisiens. Madame BICHAREL nous informe qu'il s'agissait d'un agent nouvellement nommé et qu'il était en formation. Cet agent est maintenant en fonction dans un autre secteur.

Gymnase

Madame RICHARD a vu madame COURTAILLAC et Madame

ALLAGUERATEGUI, responsable de l'association à qui appartient le matériel.

Une visite sur place a permis d'arriver à un accord : le matériel est mis à disposition des écoles, une clé des placards leur est confiée. En contrepartie les écoles s'engagent à prêter le matériel que la Municipalité leur aura acheté, et à ranger les agrès correctement après utilisation.

Restauration scolaire.

Madame VAUTHIER nous fait part de ses remarques concernant la variété des menus et la présentation des plats.

Madame PRIOLET répond qu'il est très difficile d'introduire des plats nouveaux : les enfants sont souvent « réfractaires » à la nouveauté.

Quant à la présentation des plats, vu le nombre important de repas livrés, il n'apparaît pas possible d'améliorer cet aspect.

Mesdames VAUTHIER et RICHARD abordent ensuite le problème des locaux dont la taille n'est absolument plus adaptée au nombre de rationnaires.

Le réfectoire initialement prévu pour 80 enfants et maintenant occupé par environ 150 enfants. Il y a trois services pour limiter le bruit et permettre aux enfants de manger dans de bonnes conditions, mais malgré cet aménagement, cette situation devient très préoccupante.

Madame PRIOLET prend la mesure de l'importance de tenter de régler ce problème rapidement et de réfléchir à toutes solutions.

Madame PRIOLET reprendra contact avec les Directrices.

Traitement des demandes des associations.

Il y a eu des soucis de livraison de matériel demandé pour une manifestation organisée par l'association des parents d'élèves. Les représentants de la Municipalité s'en sont excusés en faisant leur possible pour que cela ne se reproduise pas.

Madame PRIOLET rappelle la nécessité de faire parvenir rapidement les demandes de matériel pour les fêtes d'école. La fête des quartiers aura lieu cette année le 4 juin.

Madame RICHARD fait part d'une demande qui n'était pas inscrite à l'ordre du jour :

La bibliothèque de l'école ne dispose que d'une seule issue, de ce fait le nombre de personnes ne peut excéder 19 dans ce lieu. Outre les problèmes quotidiens rencontrés pour fréquenter ce lieu, l'équipe enseignante a un projet d'accueil en bibliothèque pour intéresser les parents à l'apprentissage de la lecture.

Madame RICHARD remet à Madame PRIOLET un courrier destiné à Monsieur COILBAULT pour l'informer de cette nouvelle demande.

La vie de l'école.

Effectifs.

Les chiffres connus sont pour l'année prochaine :

10 en petite section (actuellement scolarisés en toute petite section)

52 en moyenne section.

40 en grande section

Les inscriptions sont actuellement en cours.

La priorité est donnée aux enfants nés en 2002.

Les enfants nés en 2003 sont accueillis dans la limite des places disponibles.

Programmes scolaires.

Madame RICHARD rappelle aux parents que les enseignants travaillent à partir des instructions officielles et leur présente à nouveau le livre des nouveaux programmes 2002.

Les évaluations internes à l'école ont été retravaillées à partir de ces nouveaux programmes

Mise en place d'un cahier de liaison parents association parents.

Madame BOIG demande que soit mis en place un cahier accessible aux parents à l'école et qui leur permettrait de communiquer avec les associations par ce biais.

Madame BOIG demande aussi que les coordonnées des parents soient affichées, notamment celle des représentants de parents au niveau de la C.C.P.E.

L'équipe enseignante répond favorablement à ces demandes.

Médiabus.

L'équipe enseignante est très satisfaite du fonctionnement. Les écoles maternelles se partagent des créneaux les lundis et jeudis une semaine par mois .

Fêtes et sorties de fin d'année.

La fête de l'école est prévue le 18 juin.

Deux cars sont prévus le 16 juin permettant aux moyennes et grandes sections de sortir à la journée. Le choix des destinations n'est pas encore fait.

Compte rendu établi par

Mme NAVARRETE

rédigé par Mme RICHARD